

Termes de références

RESPONSABLES SYSTEME D'INFORMATION **Poste basé aux niveaux des Régions et Districts**

Le Responsable système d'Information est placé sous l'autorité Directeur Inter-régionale, le RSI participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et maintenance de système d'information efficace pour la gestion de l'ensemble des activités du FID. Le RSI est responsable de la mise en œuvre et de la maintenance et du développement du système d'information du FID.

A. Description spécifique des activités principales :

- Assurer une liaison permanente entre le SI de la Direction Inter-régionale et celui de la Direction Générale en vue d'un échange et d'une disponibilité d'informations en temps réel ;
- Contribuer à la résolution des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre efficace du SI;
- Proposer et mettre en œuvre toute mesure pour améliorer le fonctionnement du SI ;
- Assister le personnel du programme à l'utilisation efficace et efficiente du Système d'Information de Gestion ;
- Assister le personnel du programme dans l'utilisation des matériels et logiciels informatiques mis à leurs dispositions ;
- Assister les prestataires du programme dans l'utilisation des matériels électroniques mis à leurs dispositions ;
- Assurer la sauvegarde journalière des bases de données et leur archivage ;

B. Expérience et qualifications minimales requises :

- Etudes et niveau de formation : au moins Maîtrise en informatique ou un diplôme équivalent ;
- Au moins 5 ans d'expérience en maintenance informatique, hardware et software
- Connaissance en langage SQL;
- Ayant une expérience similaire dans l'ingénierie du système d'information dans des organismes publics ou privé ;
- Être de bonne moralité, discipliné et dynamique ;
- Avoir le sens du travail en équipe.
- Être disponible immédiatement

C. Durée prévisionnelle du contrat : 12 MOIS